

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2075

Lancement de l'opération 60021851 "Amélioration santé et sécurité au travail 2016-2020" et affectation d'une partie de l'AP 2015-11, programme 00008 Administration générale.

Délégation Générale aux ressources humaines

**Rapporteur :** M. CLAISSE Gérard

**SEANCE DU 25 AVRIL 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 AVRIL 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2016/2075 - LANCEMENT DE L'OPERATION 60021851  
"AMELIORATION SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL  
2016-2020" ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP  
2015-11, PROGRAMME 00008 ADMINISTRATION  
GENERALE. (DÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX  
RESSOURCES HUMAINES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 mars 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le Plan d'Équipement Pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet «Amélioration de la santé et de la sécurité au travail».

Par délibération n° 2015/1725 du 17 décembre 2015, vous avez approuvé le vote ou l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celles, au sein du programme 00008 « Administration générale » n° 2015-11 « Amélioration de la santé et de la sécurité au travail 2016-2020 ».

Le dispositif du « Pacte Social » est une initiative mise en place en 2010 par l'Administration en relation avec le CHSCT, afin de donner des moyens supplémentaires aux directions de la Ville pour améliorer les conditions de travail et de sécurité des agents.

Les crédits inscrits au budget annuel sont alloués aux directions après avis du CHSCT et leur permettent de réaliser des réaménagements d'espaces de travail ou l'acquisition de matériels.

Les demandes de financement doivent répondre à un besoin en investissement, justifier du lien avec l'amélioration des conditions de travail et l'évaluation des risques professionnels, justifier la prise en charge partielle par la direction elle-même, à hauteur de 50 % minimum du coût global de la commande, ne pas excéder 30 k€ TTC en participation sur les crédits « Pacte Social ».

La mise en œuvre des demandes de financement dépassant parfois le cadre budgétaire annuel, il est proposé de gérer cette opération de manière pluriannuelle dans le cadre de la gestion en autorisation de programme sur la période 2016 à 2020.

En conséquence, je vous propose sur la base de ces éléments d'autoriser le lancement de cette opération 60021851 rattachée au programme 00008 et financée par affectation de l'AP n° 2015-11 pour un montant total de 667 000 €.

Ouï l'avis de la commission Ressources Humaines ;

## **DELIBERE**

1- Le lancement de l'opération 60021851 « Amélioration de la santé et de la sécurité au travail » ainsi que son montant sont approuvés. Elle sera financée par affectation de tout ou partie de l'AP n° 00008 / 2015-11.

2 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00008, l'AP 2015-11 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 020 et autres, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- 2016 : 133 000 €
- 2017 : 133 000 €
- 2018 : 133 000 €
- 2019 : 133 000 €
- 2020 : 135 000 €.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. CLAISSE